

PRIVATE BANKING

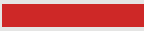
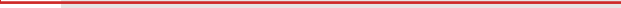


LA GESTION DE FORTUNES A LA BCEE



**SPUERKEESS**

[www.bcee.lu](http://www.bcee.lu)



# Sommaire

---

<b>La BCEE en quelques mots</b>	5
<b>Vos attentes</b>	7
<b>La Gestion de Fortunes Discretionnaire</b>	9
<i>La philosophie</i>	10
<i>Nous vous écoutons</i>	12
<i>Nous mettons nos compétences à votre service</i>	13
<i>Un reporting personnalisé</i>	15
<b>La Gestion-Conseil</b>	17
<b>Votre relation privilégiée</b>	18



# La BCEE en quelques mots



## Une expérience sans pareille

Fondée en 1856, la Banque et Caisse d'Épargne de l'État (BCEE) a, au cours de son histoire, toujours eu le souci de répondre aux hautes exigences de sa clientèle. En tant que banque universelle, la BCEE est l'un des principaux prestataires de services financiers sur le marché domestique et international. Ses liens avec son seul actionnaire, l'État luxembourgeois, dont la stabilité politique et financière est exemplaire, garantissent une sécurité et une discrétion maximales.

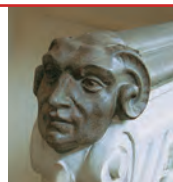
## Une solidité mondialement reconnue

La BCEE s'est vu attribuer depuis 1994, une notation AA+ respectivement Aa1, les meilleures sur la place financière de Luxembourg, par les agences internationales de rating Standard & Poor's et Moody's. Ce rating reflète une excellente qualité débitrice et fait figurer l'établissement parmi les 20 banques les mieux cotées au niveau mondial. La somme de bilan dépasse les 37 milliards de EUR et l'effectif du personnel se situe à près de 1700 personnes. La BCEE dispose du premier réseau d'agences au Luxembourg, avec 80 agences dans tout le pays.



## Vos attentes

Nous vivons dans un monde qui évolue de plus en plus vite et qui devient de plus en plus complexe, surtout en matière de finance. D'où l'importance de pouvoir se baser sur un partenaire de confiance compétent et bénéficiant d'une longue expérience.



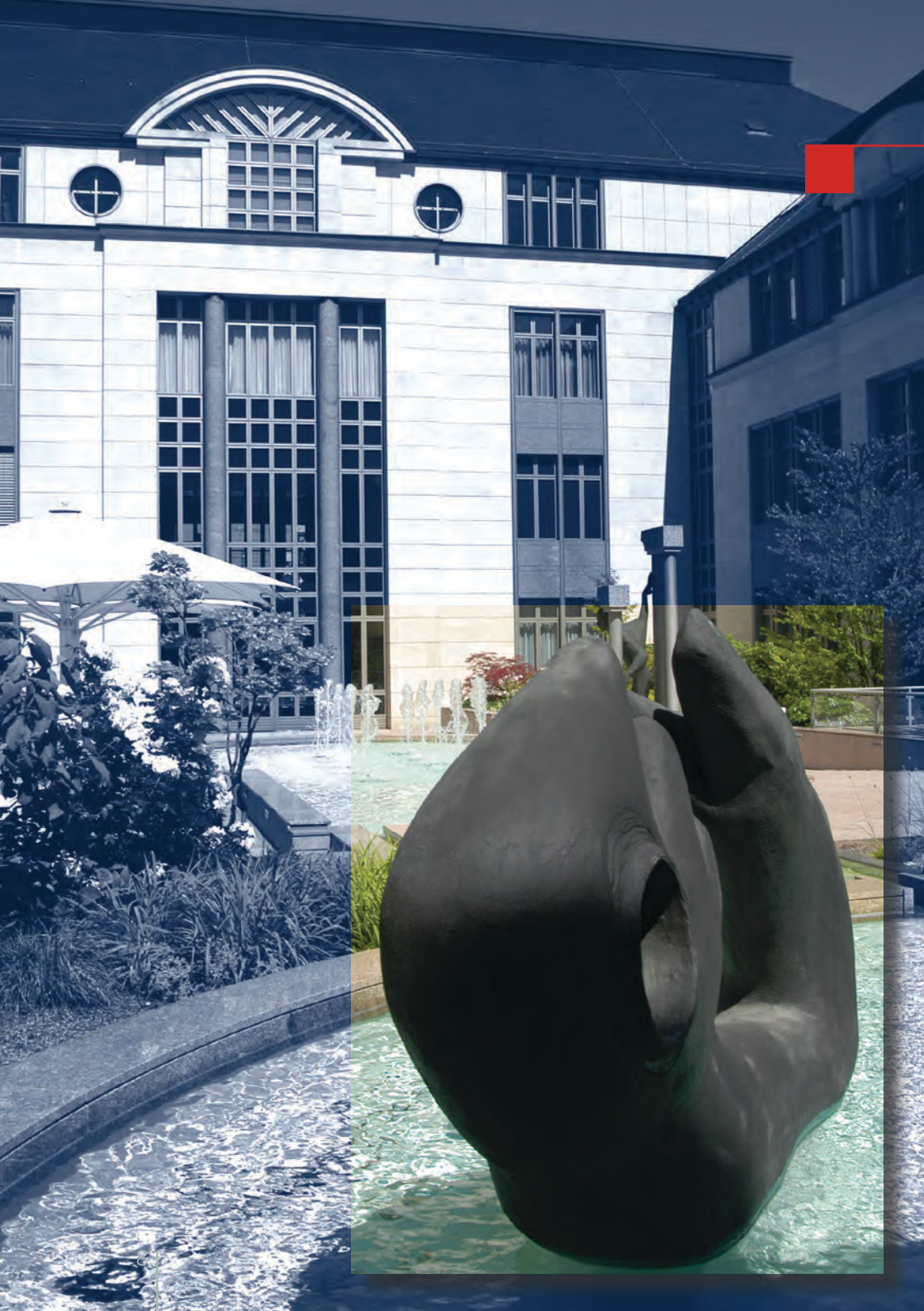
- *Qui vous assiste dans votre processus de décision pour le choix de la bonne formule d'investissement.*
- *Qui prend en charge la gestion journalière et le suivi régulier de vos investissements.*
- *Qui bénéficie des conseils d'une équipe d'analystes suivant de près l'évolution des marchés financiers.*
- *Qui dispose des outils de gestion les plus modernes.*
- *Qui vous renseigne de manière régulière sur l'évolution de vos avoirs et qui met à votre disposition un reporting structuré et détaillé.*
- *Qui est à votre écoute pour tous vos besoins en matière de produits et services bancaires.*

Soucieux non seulement d'être votre partenaire en matière de placements financiers, mais surtout en vue de vous proposer la formule sur-mesure qui vous permettra de satisfaire vos besoins personnels en bénéficiant des compétences d'un expert, le Private Banking de la BCEE met à votre disposition un service spécialisé en matière de Gestion de Fortunes.

Deux formules de Gestion de Fortunes vous sont proposées par la BCEE :

**La Gestion de Fortunes Discrétionnaire**

**La Gestion-Conseil**





# La Gestion de Fortunes Discrétionnaire



Dans un environnement financier devenu très complexe, caractérisé notamment par une augmentation de la volatilité des marchés et face à des instruments financiers plus sophistiqués et des informations sur l'actualité financière de plus en plus accessibles et nombreuses, l'investisseur risque de perdre la vue d'ensemble, surtout s'il n'a pas le temps de suivre de manière systématique l'activité sur les marchés financiers.

Devant cette constellation, quoi de plus naturel que de faire appel au savoir-faire d'un expert en la matière ?

En confiant la gestion de vos avoirs à la BCEE, vous êtes certain que votre capital est géré par des spécialistes et ce conformément à vos instructions.

Forte d'une longue expérience dans le domaine de l'analyse des marchés financiers, la BCEE met ses compétences à votre disposition afin de déterminer ensemble avec vous votre profil d'investisseur, et de composer ainsi un portefeuille adapté à vos besoins et à vos attentes.

# La Gestion de Fortunes Discrétionnaire

## *La philosophie*

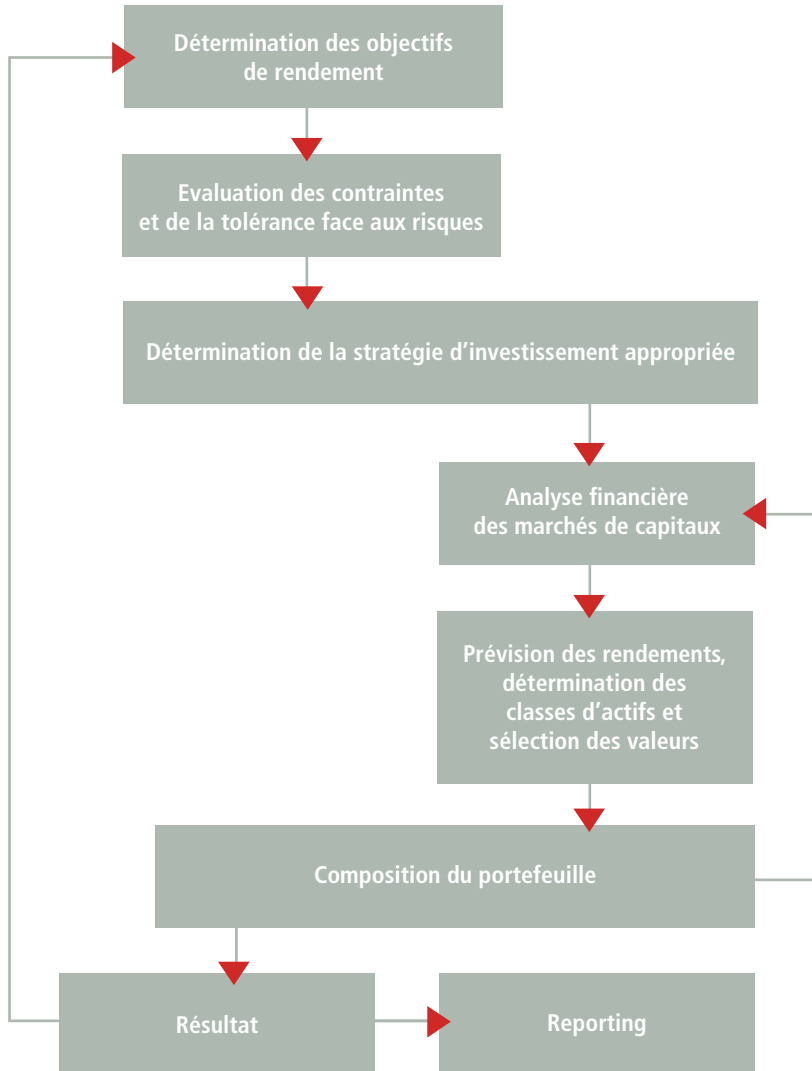


En optant pour cette forme de gestion, vous chargez la BCEE de la gestion journalière de vos avoirs. Elle mettra tout son savoir-faire en œuvre pour réaliser les investissements les mieux adaptés à la situation économique tout en respectant vos besoins individuels tels que définis dans les clauses contractuelles.

Les investissements sont réalisés via une allocation d'actifs décidée par les analystes financiers en étroite collaboration avec les conseillers en gestion de fortunes. Celle-ci se base essentiellement sur les principaux indices boursiers, dont la composition sectorielle et géographique est déterminante pour l'élaboration des portefeuilles.

En plus du suivi régulier de la situation économique globale, une attention particulière est portée aux prévisions de marché, et plus particulièrement à leur impact sur les différentes classes d'actifs (placements monétaires, obligataires, en actions, ...) prises en compte pour la composition du portefeuille. Une attention permanente est consacrée au respect d'une bonne diversification pour réduire le risque.

La stratégie d'investissement retenue fait l'objet d'une révision continuelle et ponctuelle en fonction de l'évolution des marchés financiers.



*Nous vous écoutons*



Détermination des objectifs



Evaluation des contraintes  
et de la tolérance face aux risques



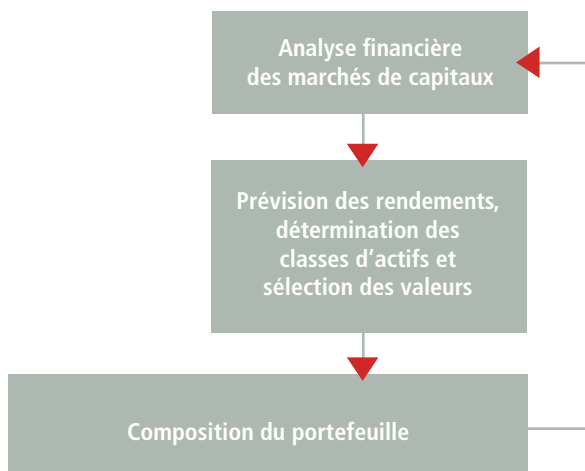
Détermination de la  
stratégie d'investissement appropriée

Au cours d'une entrevue personnelle avec un de nos conseillers en gestion de fortunes, nous allons déterminer ensemble, en respectant vos besoins personnels et les objectifs à atteindre en fonction du niveau de risque toléré, une politique de placement à moyen et long terme (stratégie d'investissement), préambule à tout placement financier.

Une fois le choix effectué, un contrat de gestion de fortunes discrétionnaire est conclu entre les parties.

## La Gestion de Fortunes Discrétionnaire

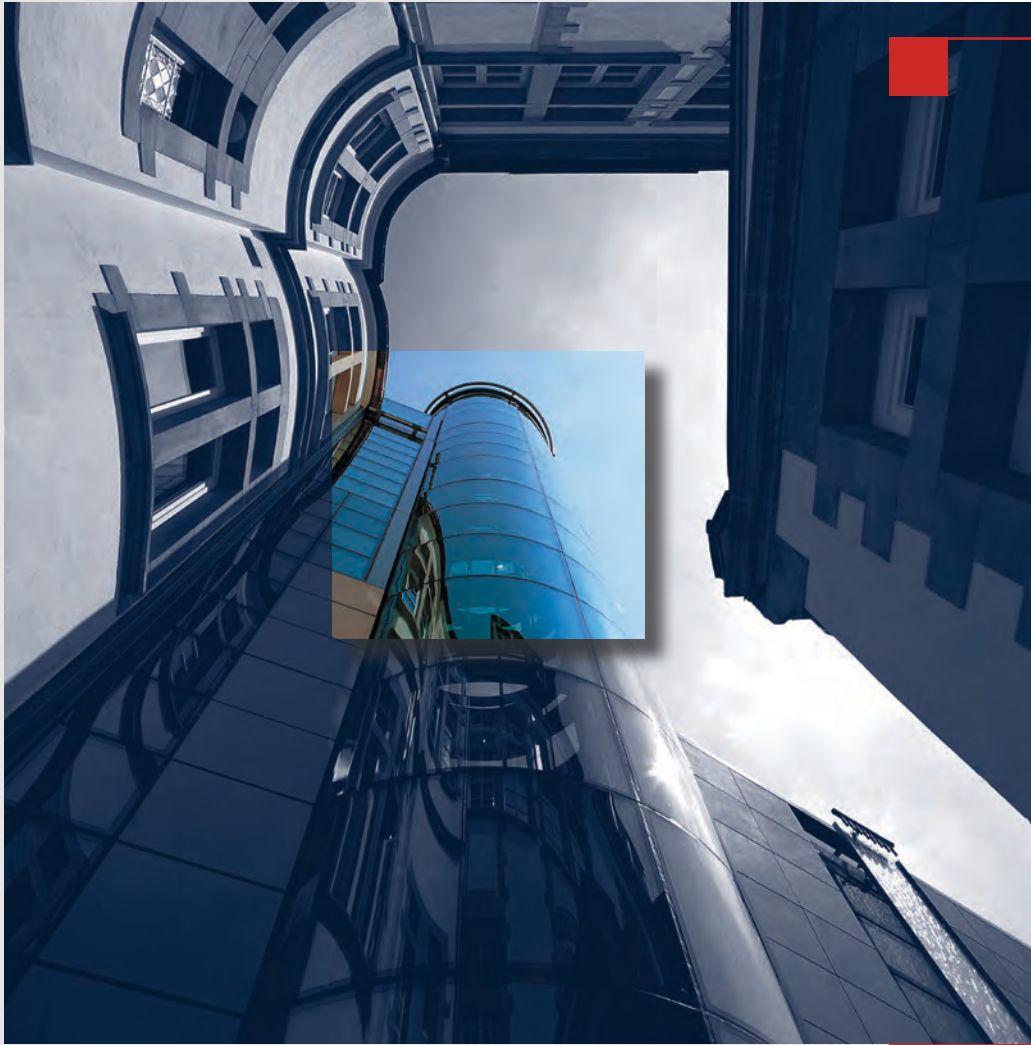
*Nous mettons nos compétences à votre service*



En optant pour un mandat de gestion discrétionnaire, vous n'aurez plus à vous soucier de la gestion quotidienne de vos avoirs. En effet, la Banque prend en charge le suivi et la gestion de vos investissements.

Vous bénéficiez ainsi du savoir-faire des analystes au service de la BCEE pour le choix des meilleures valeurs pour la composition de votre portefeuille. En plus, vous n'avez pas besoin de suivre les marchés financiers, les analystes financiers s'en occupent pour vous.

Les portefeuilles sont régulièrement passés en revue pour déterminer s'ils concordent toujours avec les objectifs retenus ainsi qu'avec les perspectives offertes par les marchés.



# La Gestion de Fortunes Discrétionnaire

*Un reporting personnalisé*



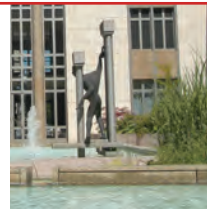
Vous voulez connaître à tout moment l'état actuel de votre portefeuille, ainsi que la performance réalisée?

Rien de plus facile. Votre conseiller en gestion de fortunes se fera un plaisir de vous remettre à votre demande un relevé de toute première qualité, qui comprend notamment une évaluation détaillée et actualisée de votre portefeuille et de ses performances, ainsi qu'un historique des opérations réalisées.





# La Gestion-Conseil



La Gestion-Conseil s'adresse surtout à des investisseurs avertis, qui, par leur participation active dans le processus de décision, sont intéressés à apporter une note personnelle à la composition de leur portefeuille.

Les facteurs utilisés pour l'appréciation des marchés financiers sont les mêmes que pour la gestion discrétionnaire.

Vous choisissez librement les types d'instruments financiers utilisés pour la composition de votre portefeuille. Vous pouvez donc opter aussi bien pour des fonds d'investissements que pour des titres individuels.

Tout en bénéficiant des recommandations formulées par la BCEE, vous pouvez vous constituer un portefeuille sur mesure correspondant à vos attentes.

En fonction de la composition de votre portefeuille et de l'évolution des marchés, les conseillers en gestion de fortunes vous tiendront au courant des événements pouvant avoir un impact sur le rendement de vos investissements et, le cas échéant, vous proposent les modifications éventuelles à envisager.

La décision finale quant à la réalisation d'une opération vous appartient. Par conséquent, un suivi de l'évolution des marchés financiers et de l'actualité financière s'impose.

Par ailleurs, vous profitez de remises importantes sur les opérations sur titres, sur les droits d'entrée de fonds ainsi que d'une gratuité du droit de garde sur les dépôts-titres.

## Votre relation privilégiée



Nous venons de vous présenter deux formes de gestion de fortunes très personnalisées et nous espérons que nous avons pu susciter votre intérêt pour cette solution d'investissement haut de gamme.

### *Comment nous contacter ?*

Nos experts sont entièrement à votre disposition, n'hésitez donc pas à vous adresser directement à notre service Private Banking au siège de la BCEE à Luxembourg:

- par téléphone: (352) 4015-5060
- par fax: (352) 4015-5031
- par e-mail: [gestion.prb@bcee.lu](mailto:gestion.prb@bcee.lu)

- par courrier traditionnel:  
Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg  
Service Private Banking/Gestion de Fortunes  
16, rue Zithe  
L-2763 Luxembourg



Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg  
Etablissement Public Autonome  
Siège Central: 1, Place de Metz L-2954 Luxembourg  
BIC: BCEELULL R.C.S. Luxembourg B 30775  
[www.bcee.lu](http://www.bcee.lu)